

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**du vendredi 24 février 2023 à 18 h à la salle Molière**  
**Roquebrune-sur-Argens**

**Ordre du jour**

Allocution d'ouverture de la Présidente

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :**

- 1 – Rapport moral et rapport général des activités 2022.  
Perspectives d'avenir / Vote résolution n° 1.
- 2 – Rapport financier, exercice budgétaire 2022 (du 1.1 au 31.12.2022). Vote résolution n° 2.
- 3 – Budget prévisionnel 2023 – Vote résolution n° 3.
- 4 - Démission du CA (article 14) et élection des nouveaux membres – Vote résolution n° 4.
- 5 – Questions diverses.
- 6 – Clôture de l'assemblée par la Présidente.

86 personnes sont présentes ou représentées, une dizaine d'invités ou conjoints.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut commencer.

Début de l'assemblée générale à 18 h 30.

Allocution d'ouverture de la Présidente

**- 1 - Rapport moral et rapport général des activités 2022, perspectives d'avenir. Vote résolution n°1 :**

Jocelyne VAN DER AA présente le rapport moral du mandat écoulé, sur les activités 2022, les effectifs et les perspectives d'avenir. Chaque responsable de section présente son activité :

- Dominique POILLY sur la Gym,
- Antoinette PARMENTIER sur la Marche Nordique,
- Chrystelle CHAUDRON sur les sorties mensuelles
- Jean-Luc HERMAN sur le loto.
- Jocelyne VAN DER AA sur le Rallye Surprise 2022 à Lorgues, et la sortie annuelle de la Pentecôte, qui se fera à ALLOS, du 27 au 29 mai 2023. Les adhérents recevront prochainement par mail tous les détails sur cette sortie (coût, bulletin d'inscription).

Roquebrune Sports a tenu un stand au Carrefour des Associations. Des flyers très attrayants et explicatifs ont été distribués.

A l'issue des débats, la Présidente met aux voix la 1<sup>ère</sup> résolution sur le rapport général :

« L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport général avec le bilan du mandat 2022, le rapport des activités 2022 et les perspectives d'avenir, présenté au nom du Conseil d'administration, approuve les termes dudit rapport ».

**Vote résolution n° 1 : approuvé à l'unanimité**

Siège Social : Mairie de Roquebrune s/Argens

**Correspondance :** « Roquebrune-Sports » BP 600 14 83521 ROQUEBRUNE sur ARGENS Cedex

**- 2 - Rapport financier, exercice budgétaire 2022 (du 01/01/2022 au 31/12/2022). Vote résolution n° 2 :**

Gérard Arnoux présente le rapport financier et donne les explications nécessaires sur les principaux postes. Le compte de résultat 2022 a été validé par les 2 Commissaires aux Comptes Odile MASSON et Rini VAN DER AA qui ont constaté que le solde au 31 décembre 2022 correspondait bien aux derniers relevés des comptes CCP et Crédit Agricole de l'association en date du 31/12/2022 et que les comptes des Sections étaient conformes.

Après discussion générale, la Présidente met aux voix la 2<sup>ème</sup> résolution :

« L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes et avoir pris connaissance pour l'exercice 2022 (du 1.1 au 31.12) des comptes particuliers des sections sportives et des diverses animations, ainsi que du compte de résultat général de l'association avec un solde positif de 9 571,64 €, conforme aux montants précisés sur les relevés des comptes CCP et Crédit Agricole de l'association en date du 31/12/2022, les approuve sans réserve tels qu'ils sont présentés par le Bureau et le Trésorier général et donne *Quitus* à ces derniers de leur gestion ».

**Vote résolution n° 2 : approuvé à l'unanimité.**

**- 3 - Budget prévisionnel 2023. Vote résolution n°3 :**

Gérard Arnoux présente le budget prévisionnel pour l'année 2023.

« L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des explications communiquées par les Trésoriers, approuve le Budget prévisionnel de l'association qu'il présente pour l'année 2023, établi tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 29 450,00 €. Elle autorise la Présidente à solliciter les demandes nécessaires de subventions pour 2023 auprès des Collectivités publiques (Commune de Roquebrune, Conseil Général du Var, Conseil Régional PACA), de l'Etat (Ministère Jeunesse-Sports) et auprès des entreprises privées, pour l'organisation des diverses manifestations sportives, ainsi que pour le fonctionnement et les investissements des sections et de l'association ».

**Vote résolution n° 3 : approuvé à l'unanimité.**

**- 4 - Démission du CA (article 14) et élection des nouveaux membres :**

Sont démissionnaires : Mmes PARMENTIER, VAN DER AA, POILLY, VANAQUER, MACHET, VILLAIN, MIRGUET, FRUIT

MM. MASSON, ARNOUX, FLATTET, HERMAN, ROCHETTE, JULIET

Se représentent : Mmes PARMENTIER, VAN DER AA, POILLY, VANAQUER, MACHET, VILLAIN, MIRGUET, FRUIT

MM. MASSON, ARNOUX, HERMAN, ROCHETTE

Après avoir fait un appel à l'assistance, aucune personne n'a fait candidature pour rejoindre le C.A.

Le Conseil d'Administration se réunira dans les jours qui viennent pour élire le Bureau.

**Vote résolution n° 4 : approuvé à l'unanimité.**

**- 5 – Questions diverses :**

La Présidente constate qu'il n'y a pas de question.

**- 6 – Clôture de l'assemblée par la Présidente :**

Monsieur Alain CLINCHARD, Président CD de Sports Pour Tous 83, nous a fait l'amitié de venir ce soir, et s'adresse à l'assemblée. Il rappelle que pendant la pandémie, tous les clubs ont souffert et ont perdu beaucoup d'adhérents (environ 500 sur 2000), 30 clubs actuellement au lieu de 40. Le retour à la normale se fait progressivement par des activités diversifiées, plus facilement celles en pleine nature que celles en salles. La course colorée (poudre de maïs inoffensive) du 8 mai 2023 à la Bouverie recevra l'aide de la mairie, de Sports pour Tous, du Département, de la Région. 20 personnes sont prévues pour l'encadrement. Des flyers seront distribués.

Monsieur Robert MASSON, Adjoint au Maire délégué à la Vie Associative, rappelle que c'est la 32<sup>e</sup> assemblée générale de l'association, la première était aux Pins Parasols avec Gérard ARNOUX ! L'association est en très bonne santé, le nombre d'adhérents a augmenté de 165 à 200. La subvention municipale est de 1 000 €. Retour au voyage annuel cette année. Deux manifestations sont prévues : marche rose (Chrystelle) qui est une attention particulière aux femmes et à la santé, 500 personnes espérées pour cette première à la Bouverie. Marche colorée organisée par le Comité Départemental et le Comité Régional Sports Pour Tous (2, 4 et 6 kms) dans une ambiance familiale. Roquebrune Sports a eu jusqu'à 450 adhérents et avait des sections qui n'existent plus (plongée, VTT, musculation, etc...), elle a un bel avenir devant elle. Les animatrices et animateur sont bénévoles, ce qui constitue un véritable engagement.

Plus personne ne demandant à s'exprimer, la Présidente clôture l'assemblée générale à 20 h 00 et invite tous les présents à partager le pot de l'amitié.

Certifié conforme



La Secrétaire, Michèle FRUIT

La Présidente, Jocelyne VAN DER AA



Siège Social : Mairie de Roquebrune s/Argens

Correspondance : « Roquebrune-Sports » BP 600 14 83521 ROQUEBRUNE sur ARGENS Cedex

Site internet <http://roquebrune-sports.fr/> page Facebook : <https://www.facebook.com/roquebrunesports/>